

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

DU PROGRAMME D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

L'une des tâches principales dévolue à EVOLOGIA est la mise en place d'une stratégie d'insertion socio-professionnelle par le biais d'activités pour les personnes étant à l'action sociale (contrat ISP).

Notre programme accueille aussi des stages professionnels (OCOSP/OASIS+) à la découverte des différents métiers. Depuis septembre 2016, EVOLOGIA a également une convention de partenariat avec l'office de l'assurance invalidité du Canton de Neuchâtel et offre une palette de mesures dans les différents ateliers. Cette offre a été étoffée depuis le milieu de l'année 2020 par l'engagement d'un chef de projet qui a pour mission la multiplication des contacts avec le mandant OAI et des entreprises ou collectivités susceptibles de prendre en stages des assurés.

Ces personnes sont placées, par les services sociaux communaux et les Guichets Sociaux Régionaux (GSR) ainsi que par d'autres mandants du Canton de Neuchâtel, comme CARITAS, le CSP ou le Service des migrations.

Les personnes placées dans nos différents secteurs d'activités sont confrontées journallement à la réalité du marché du travail et côtoient un large public.

Elles bénéficient d'un encadrement de qualité par nos formateurs-encadrants responsables de secteurs, tous habilités à aider et à former ces gens pour leur redonner goût à une activité professionnelle.

L'axe socio-professionnel est prédominant dans notre mesure. Chaque atelier a développé des modules d'acquisitions de compétences. Des stages en entreprises peuvent aussi être effectués.



Nos secteurs d'activités sont les suivants :

- Accueil, information touristique et secrétariat sous la responsabilité de Alexandra Cortat.

Travaux administratifs courants, gestion des présences / absences des personnels placés (80 personnes), accueil et renseignements des visiteurs du site, information touristique pour la Région Val-de-Ruz.

- Infrastructures (intendance, mécanique, construction métallique) sous la responsabilité de Patrick Zbinden, la conciergerie sous la responsabilité de Laurent Dubois ainsi que la menuiserie sous la responsabilité de Roger Maeder.

Travaux d'entretien des bâtiments du site (maçonnerie, peinture), entretien de notre parc à véhicules et machines de chantier, construction et création de divers objets destinés aux manifestations organisées sur le site (Jardins Extraordinaires, Mises en Serres).

Nettoyages et entretien du bâtiment du Pôle Terre & Nature du Centre professionnel neuchâtelois (CPNE-TN)), des bureaux d'Evologia et des partenaires et des chambres. Mise en place des salles lors des locations.

Travaux de menuiserie relatifs à l'entretien du site, fabrication en bois de divers objets destinés tant à la vente qu'à des commandes de tiers.

- Espaces-verts sous la responsabilité de Roger Hofstetter assisté de Céline Pellaton Fatmir Voca et Patrick Guinchard

Création, construction et entretien des Jardins Extraordinaires ainsi que l'entretien courant des espaces verts du site.

- Hôtellerie & Restauration sous la responsabilité de Bruno Colombo pour la partie cuisine et Michaël Martin pour la partie restauration et exploitation de La Terrassiette.

Préparation des mets servis à La Terrassiette (env. 160 menus/jour/midi).

Gestion complète du Restaurant La Terrassiette et de notre salle à manger ainsi que de la terrasse en période estivale. (mise en place, distribution, caisse et nettoyages, service à table),

Gestion de la buanderie

Pour l'accompagnement des personnes placées à EVOLOGIA, nous bénéficions de l'appui à 20% de Madame Isabelle Baume, assistante sociale externe. Elle s'occupe du suivi social des personnes placées ainsi que de la conduite de bilans réguliers avec toutes les personnes impliquées dans l'encadrement tant interne qu'externe (assistantes sociales, médecin traitant, référent médico-social, curateur).

L'ensemble de la structure est placé sous la responsabilité de l'administrateur d'EVOLOGIA, Monsieur Jean-Luc Seiler.

Avec nos différents collaborateurs, nous mettons tout en œuvre afin de proposer une plateforme de soutien, d'encadrement et d'accompagnement pour les personnes placées par nos mandants. Stimuler le processus d'adaptation permettant de garder le contact avec le monde du travail et favoriser leur intégration est l'un des buts principaux. Ce sont en moyenne 80 personnes qui travaillent chaque jour dans les ateliers d'EVOLOGIA, confrontées à des exigences professionnelles aussi proches que possibles de celles des entreprises dans lesquelles elles aspirent à retrouver un emploi.

Notre collaboration s'étend aussi avec l'école obligatoire la Ville de La Chaux-de-Fonds et plus particulièrement avec la structure OASIS+. Notre mesure est aussi ouverte à l'OCOSP dans le cadre de stages découvertes en vue du choix d'une orientation professionnelle.

Durant l'année scolaire 2023/2024, nous avons formé trois apprentis cuisinier AFP, un apprenti agent d'exploitation CFC, un apprenti agent d'exploitation AFP et un apprenti médiaticien. En collaboration avec le Centre pédagogique de Malvilliers et son Unité de Formation AI (CPM-UFAl), nous avons une apprentie en formation pratique dans le secteur de la restauration.

Nous cherchons à revaloriser les stagiaires afin qu'ils reprennent confiance en eux et mettent en valeur leurs compétences dans le but de retrouver rapidement une activité professionnelle.

Nous offrons un cadre et un accompagnement adéquats et professionnels afin que chacun évolue en vue d'atteindre les objectifs fixés.

Labellisation In-Qualis

Evologia a obtenu la labellisation In-Qualis au 10 décembre 2021, cela fait d'Evologia le premier programme /mesure du Canton de Neuchâtel à obtenir cette certification.

Cours de français et autres appuis

Toujours en collaboration avec le CPM-UFAl, nous offrons des cours de français, du soutien scolaire, des appuis administratifs (CV, lettre de motivation, simulation d'entretien d'embauche, courriers administratifs).

Collaboration avec la Haute école de travail social de Fribourg (HETS-FR)

Nous avons été validé comme entreprise formatrice par la HETS-FR dans le cadre de la formation pratique du cursus d'assistant-e social-e HES. Actuellement nous avons une personne en reconversion AI dans cette filière.

Collaboration avec l'assurance AI

Nous poursuivons notre collaboration avec l'assurance AI du Canton de Neuchâtel dans le cadre de reconversion professionnelle. Nous avons 1 MSP (espaces-verts) en dernière année de formation et 3 futurs MSP (menuiserie, cuisine et atelier créations) en pré-formation qui débiteront en août 2024 leur formation.

Perspectives 2024

- Poursuivre la certification In-Qualis ;
- Travailler sur les compétences douces avec les bénéficiaires ;
- Offrir divers appuis pour les bénéficiaires;
- Renforcer des formations par le biais de l'AI

***** CHIFFRES 2023

*Placement dans les différents secteurs d'activités - 99 personnes *)*

	Espaces-verts	Infrastructures	Hôtellerie & Restauration	Secrétariat	Total
LACI	1	2	0	0	3
ISP	24	42	24	1	91
SMIG	5	0	0	0	5
					99
OCOSP	0	3	21	0	3
OASIS+	2	1	3	0	6
Total pers	34	47	28	1	108
Total %	31%	73%	25%	1%	100%

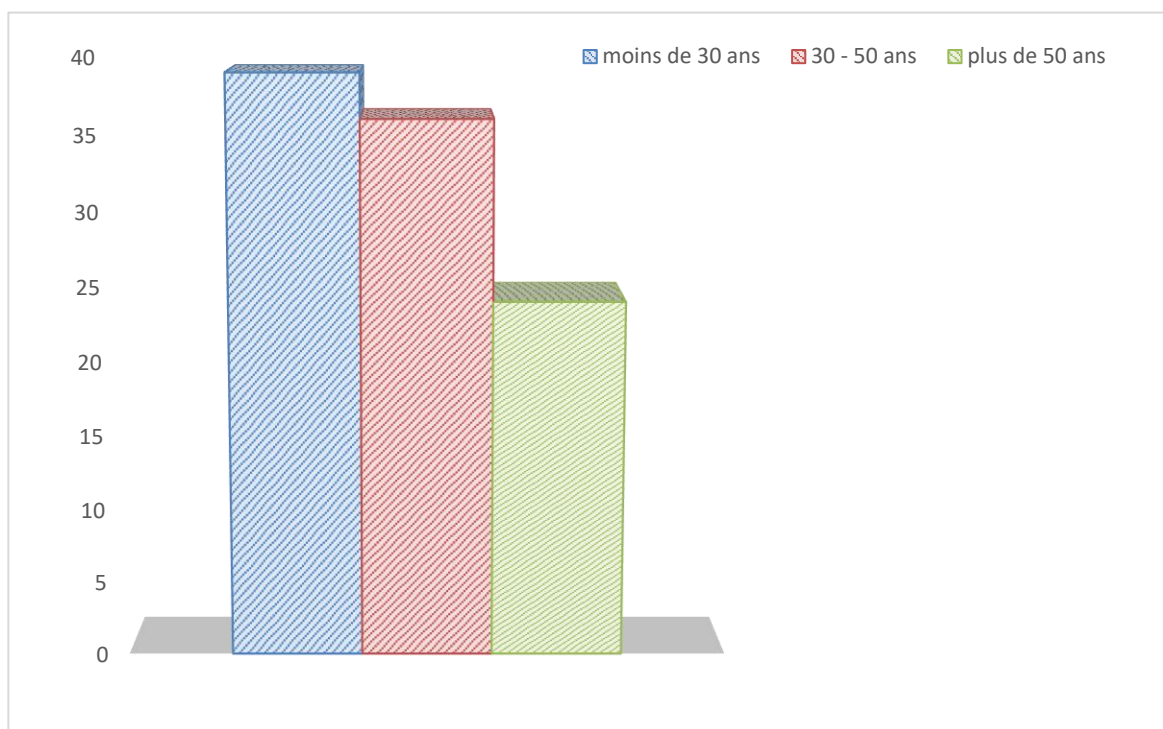
*) Il s'agit du nombre de personnes et non de contrats. Une personne peut faire plusieurs contrats d'affilé, voir revenir après un essai infructueux dans le premier marché du travail.

Homme	Femme	-30 ans	30-50 ans	+50 ans
73	35	53	36	19
67%	23%	49%	33%	18%

CONTRATS DE L'AIDE SOCIALE (Contrats ISP)

Les contrats ISP ont une durée maximale de 3 mois. Ils sont renouvelables suite à un bilan qui réunit le stagiaire, son responsable de secteur, son assistant social, notre assistante sociale et l'administrateur, ainsi qu'éventuellement les autres personnes du réseau. La durée maximale est de 18 mois.

99 personnes réparties de la manière suivante



Moins de 30 ans	30 – 50 ans	Plus de 50 ans
39	36	24

CONVENTION DU SERVICE DE L'EMPLOI (IP Soft-skills)

Ces contrats ont une durée maximale de 3 mois et ne sont généralement pas renouvelés. Un bilan de stage est rempli sur la base des demandes du service placeur.

CONVENTION avec l'assurance AI

La convention de prestations que nous avons pour l'exécution de mesures de l'Assurance-Invalidité propose les mesures suivantes :

Observation / orientation professionnelle ; Préparation à la formation, formation pratique ou professionnelle initiale, Mesures de réinsertion visant l'entraînement progressif et / ou au travail ainsi que du travail de transition.

C'est entre quinze et dix-huit assurés à l'année qui sont dans nos ateliers.

Conclusion

L'année 2023 a marqué une timide reprise. Notre quota de places ISP a tout juste été rempli.

Il faut tout de même relever que 6 bénéficiaires ont soit retrouvé un emploi, soit décroché une place d'apprentissage.

Par rapport à 2022, nous constatons une diminution de 8 points dans la tranche d'âge 30-50 ans par contre une nette augmentation + 20 points pour les plus de 50 ans.

Cernier, juillet 2024 / J.-L. Seiler